
États financiers de La Fondation du Grand Montréal

31 décembre 2017

Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	2
État de la situation financière.....	3
État des flux de trésorerie	4
Notes complémentaires aux états financiers	5-11

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
La Fondation du Grand Montréal

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de La Fondation du Grand Montréal, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2017, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Fondation du Grand Montréal au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Le 29 mars 2018

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

La Fondation du Grand Montréal
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds
 Exercice terminé le 31 décembre 2017

					2017	2016
Notes		Fonds d'opérations	Fonds de distribution	Fonds de dotation	Total	Total
		\$	\$	\$	\$	\$
Produits						
	9					
	Dons	211 341	2 706 038	33 021 351	35 938 730	58 819 189
	Revenus de placement réalisés	82 984	17 453 999	—	17 536 983	5 080 699
	Honoraires de gestion	1 093 355	(501 978)	—	591 377	524 147
	Honoraires d'administration	1 231 763	(626 568)	—	605 195	531 180
	Autres	13 710	37 500	—	51 210	1 872
		2 633 153	19 068 991	33 021 351	54 723 495	64 957 087
Charges						
	Subventions	—	14 930 282	—	14 930 282	5 885 686
	Administration générale	897 065	—	—	897 065	931 436
	Gestion et garde des placements	635 772	—	—	635 772	569 464
	Engagement dans la communauté	172 076	109 133	—	281 209	158 166
	Primes d'assurance-vie reçues en dons	—	24 029	—	24 029	15 695
	Communications et marketing	260 625	170 734	—	431 359	222 154
	Développement philanthropique	260 606	919	—	261 525	248 797
	Amortissement des immobilisations	50 300	—	—	50 300	54 148
		2 276 444	15 235 097	—	17 511 541	8 085 546
	Excédent des produits sur les charges avant la variation de la juste valeur non réalisée des placements	356 709	3 833 894	33 021 351	37 211 954	56 871 541
	Variation de la juste valeur non réalisée des placements	(70 199)	(6 721 620)	—	(6 791 819)	(3 020 752)
	Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	286 510	(2 887 726)	33 021 351	30 420 135	53 850 789
	Soldes de fonds au début	781 504	50 659 210	87 425 824	138 866 538	85 015 749
	Transfert de variation de la juste valeur non réalisée des placements	—	10 744 259	(10 744 259)	—	—
	Autres virements	—	1 621 530	(1 621 530)	—	—
	Soldes de fonds à la fin	1 068 014	60 137 273	108 081 386	169 286 673	138 866 538

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



La Fondation du Grand Montréal
État de la situation financière
 au 31 décembre 2017

			2017		2016	
Notes	Fonds d'opérations	Fonds de distribution	Fonds de dotation	Total	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	
Actif						
À court terme						
Encaisse	285 578	1 237 830	—	1 523 408	1 526 514	
Débiteurs	910 132	—	—	910 132	327 593	
Somme à recevoir du Fonds d'opérations	—	35 041*	—	—	—	
Somme à recevoir du Fonds de dotation	—	21 192 771*	—	—	—	
Intérêts et dividendes courus	—	48 059	—	48 059	52 085	
Placements	3	33 607 406	—	33 607 406	44 193 303	
Frais payés d'avance		33 909	—	33 909	30 508	
		1 229 619	56 121 107	36 122 914	46 130 003	
Placements	3	511 121	4 266 835	129 274 157	134 052 113	93 237 784
Immobilisations	4	7 646	—	—	7 646	56 722
		1 748 386	60 387 942	129 274 157	170 182 673	139 424 509
Passif						
À court terme						
Créditeurs et charges à payer		397 275	—	—	397 275	269 854
Sommes dues au Fonds de distribution		35 041*	—	21 192 771*	—	—
Apports reportés	7	245 407	250 669	—	496 076	239 157
		677 723	250 669	21 192 771	893 351	509 011
Apports reportés afférents aux immobilisations	7	2 649	—	—	2 649	48 960
		680 372	250 669	21 192 771	896 000	557 971
Soldes de fonds						
Affectations d'origine externe	8	—	60 137 273	107 663 937	167 801 210	137 667 585
Affectations d'origine interne		—	—	417 449	417 449	417 449
Investis en Immobilisations		4 997	—	—	4 997	7 762
Non grevés d'affectations		1 063 017	—	—	1 063 017	773 742
		1 068 014	60 137 273	108 081 386	169 286 673	138 866 538
		1 748 386	60 387 942	129 274 157	170 182 673	139 424 509

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne « Total », étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

 , administrateur
 , administrateur

La Fondation du Grand Montréal

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	30 420 135	53 850 789
Ajustements pour :		
Dons en action	(15 638 670)	(47 709 410)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	6 791 819	3 020 752
Amortissement des immobilisations	50 300	54 148
Radiation d'immobilisations	—	593
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(46 311)	(49 714)
	21 577 273	9 167 158
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	(582 539)	17 400
Intérêts et dividendes courus	4 026	5 865
Frais payés d'avance	(3 401)	(1 007)
Créditeurs et charges à payer	127 421	(411)
Apports reportés	256 919	96 250
	21 379 699	9 285 255
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(53 489 153)	(14 514 986)
Produit de la cession de placements	32 107 572	6 066 757
Acquisition d'immobilisations	(1 224)	—
	(21 382 805)	(8 448 229)
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse	(3 106)	837 026
Encaisse au début	1 526 514	689 488
Encaisse à la fin	1 523 408	1 526 514

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

La Fondation du Grand Montréal (FGM), constituée le 20 décembre 1999 en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* et prorogée le 4 décembre 2012 en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, a pour objet de recueillir des dons principalement par voie de legs ou de fonds de dotation afin de promouvoir le développement social, les arts et la culture, l'éducation, la santé et l'environnement. De plus, la FGM peut gérer des fonds qui lui sont confiés à des fins de gestion. La FGM est reconnue comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

La FGM utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses activités.

a) Fonds d'opérations

Le Fonds d'opérations comprend les éléments mentionnés ci-dessous :

Investis en immobilisations

Ces fonds correspondent à la valeur comptable des immobilisations détenues par la FGM, déduction faite des sommes liées à leur financement.

Non grevés d'affectations

Ces fonds correspondent aux fonds disponibles pour les activités courantes de fonctionnement de la FGM.

b) Fonds de distribution

Le Fonds de distribution est un fonds dans lequel la FGM enregistre les dons devant être distribués selon le désir des donateurs, les dons ne comportant pas d'affectations d'origine externe, les revenus de placement réalisés appelés à être distribués, les revenus de placement non réalisés afférents aux ressources détenues par le fonds de distribution, les subventions versées ainsi que les charges qui y sont directement liées.

c) Fonds de dotation

Le Fonds de dotation comprend les éléments mentionnés ci-dessous :

Affectations d'origine externe

Ces affectations regroupent les éléments suivants :

Dotations

Les dotations comprennent les dons qui, selon les spécifications des donateurs, doivent être conservés à perpétuité ou pour une période prédéterminée, généralement pour une période minimale de 10 ans.

2. Méthodes comptables (suite)

Comptabilité par fonds (suite)

c) Fonds de dotation (suite)

(Moins-value) plus-value non réalisée sur les placements

Cette affectation comprend la (moins-value) plus-value non réalisée sur les placements afférents aux dotations qui est présentée dans le Fonds de dotation, jusqu'au moment où cette (moins-value) plus-value sera réalisée.

Affectations d'origine interne

Ces affectations proviennent de virements du Fonds de distribution pour protéger le capital contre l'inflation. Ces sommes ne peuvent être utilisées sans le consentement préalable du conseil d'administration de la FGM.

Constatation des produits

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds d'opérations de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du Fonds d'opérations dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports reçus devant être distribués selon le désir des donateurs sont constatés à titre de produits du Fonds de distribution. Les apports reçus pour le financement d'immobilisations sont reportés et constatés à titre de produits au même rythme que l'amortissement des immobilisations afférentes à ces apports. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits du Fonds de dotation.

Les dons reçus en nature, évalués à la juste valeur établie par un évaluateur indépendant, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

Les promesses de dons sont présentées en note aux états financiers.

Les revenus de placement sont constatés au moment où ils sont gagnés. Ils sont comptabilisés dans les produits du Fonds de distribution. La tranche non réalisée des revenus de placement est virée au Fonds de dotation.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode et les durées suivantes :

Mobilier et équipement	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	5 ans
Système de gestion	Linéaire	3 ans

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la FGM devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont présentées comme produits à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, la FGM comptabilise une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Ventilation des charges

Les charges de rémunération et les contributions de l'employeur sont ventilées au prorata du temps alloué aux activités effectuées par les employés.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés dans les produits et les charges pour la période visée. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent certaines charges à payer. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Placements

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
116 385,036 parts (74 969,305 parts au 31 décembre 2016) du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal (note 5)	130 465 645	92 049 862
Actions canadiennes	34 723 944	42 649 580
Actions américaines	1 041 752	—
Actions privilégiées d'une société privée, rachetables au décès du dernier vivant des deux donateurs, dividende de 4,725 %	1 000 000	1 000 000
Prêt hypothécaire, portant intérêt au taux de 4,500 % jusqu'en mai 2018 et au taux de 4,750 % par la suite, échéant en 2025	178 178	187 922
Certificat de placement garanti à court terme	250 000	1 543 723
	167 659 519	137 431 087
Tranche à court terme	33 607 406	44 193 303
	134 052 113	93 237 784

4. Immobilisations

			2017	2016
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et équipement	31 529	28 944	2 585	2 302
Matériel informatique	46 801	44 389	2 412	5 460
Système de gestion	150 154	147 505	2 649	48 960
	228 484	220 838	7 646	56 722

5. Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal

La FGM gère, par l'entremise du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal, ses propres fonds et des fonds qui lui sont confiés par diverses entités.

Des états financiers distincts sont préparés pour le Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal. Ce dernier présente ses placements, composés principalement de participations dans des fonds communs de placement, à la juste valeur. En date du 31 décembre, la juste valeur des fonds gérés par le Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal et le nombre de parts détenues s'établissent comme suit :

	2017		2016	
	Nombre de parts	Juste valeur	Nombre de parts	Juste valeur
		\$		\$
Fonds appartenant à la FGM	116 385,036	130 465 645	74 969,305	92 049 862
Fonds confiés par diverses entités	110 359,534	123 711 163	90 429,684	111 038 624
	226 744,570	254 176 808	165 398,989	203 088 486

6. Marge de crédit

La FGM dispose d'une facilité de crédit autorisée d'un montant de 100 000 \$ au 31 décembre 2017 (100 000 \$ au 31 décembre 2016), portant intérêt au taux préférentiel de base majoré de 3 %. Aux 31 décembre 2017 et 2016, la marge de crédit n'était pas utilisée.

7. Apports reportés

Les apports reportés de 496 076 \$ (239 157 \$ en 2016) représentent des ressources externes affectées reçues dans le cadre de campagnes de financement et de programmes pour lesquelles les charges n'ont pas encore été engagées au 31 décembre 2017.

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Solde au début	239 157	145 781
Apports reçus au cours de l'exercice	256 919	96 250
Transfert aux apports reportés afférents aux immobilisations	—	(2 874)
Solde à la fin	<u>496 076</u>	<u>239 157</u>

Les apports reportés afférents aux immobilisations de 2 649 \$ (48 960 \$ en 2016) représentent les ressources externes affectées au projet de système de gestion et reçus dans le cadre d'une campagne de financement.

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Solde au début	48 960	95 800
Transfert des apports reportés	—	2 874
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(46 311)	(49 714)
Solde à la fin	<u>2 649</u>	<u>48 960</u>

8. Affectations d'origine externe – dotations

a) *Composition*

Les affectations d'origine externe se répartissent comme suit :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Dotations	110 609 032	79 209 211
(Moins-value) plus-value non réalisée sur les placements afférents aux dotations	(2 945 095)	7 799 164
	<u>107 663 937</u>	<u>87 008 375</u>

8. Affectations d'origine externe – dotations (suite)

b) Dotations

Au terme des ententes conclues entre les donateurs, le Conseil des arts et des lettres du Québec et la FGM, certains dons demeurent la propriété de la FGM de façon perpétuelle, pour une période de plus de 5 ans, pour une période de 1 an à 5 ans ou pour moins de 1 an. Les affectations d'origine externe se répartissent comme suit :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
À perpétuité	91 678 667	62 943 008
Plus de 5 ans	14 018 742	12 608 116
De 1 an à 5 ans	4 334 077	3 277 180
Moins de 1 an	577 546	380 907
	<u>110 609 032</u>	<u>79 209 211</u>

9. Produits

a) Dons

Au cours de l'exercice, la FGM a reçu des dons totalisant 35 938 730 \$ (58 819 189 \$ en 2016). Les dons de 2017 incluent une somme de 24 029 \$ (15 695 \$ en 2016) relative à des primes payées pour des polices d'assurance-vie pour lesquelles la FGM est bénéficiaire du produit.

b) Revenus de placement réalisés

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Parts du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal	18 765 566	4 851 661
Autres placements	(1 228 583)	229 038
	<u>17 536 983</u>	<u>5 080 699</u>

c) Honoraires de gestion

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal	1 093 355	944 181
Moins : honoraires attribuables à La Fondation du Grand Montréal	(501 978)	(420 034)
	<u>591 377</u>	<u>524 147</u>

9. Produits (suite)

d) Honoraires d'administration

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Participants du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal	1 231 763	1 056 930
Moins : honoraires attribuables à La Fondation du Grand Montréal	(626 568)	(525 750)
	<u>605 195</u>	<u>531 180</u>

10. Polices d'assurance-vie

La FGM a été désignée comme propriétaire et bénéficiaire de polices d'assurance-vie. Au 31 décembre 2017, le capital assuré totalise 2 700 000 \$ (2 650 000 \$ en 2016).

11. Instruments financiers

En raison de ses actifs financiers, la FGM est soumise aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

Risque de marché

Le risque de marché est le risque auquel est exposé le rendement des placements, qui découle des fluctuations des taux d'intérêt, des indices boursiers et du degré de volatilité de ces taux et indices.

Risque de taux d'intérêt

Une tranche des placements du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal dans lequel la FGM détient des parts est investie dans des fonds de revenus fixes qui détiennent des obligations et des débentures portant intérêt à taux fixe. Le prêt hypothécaire porte également intérêt à taux fixe. Par conséquent, une variation du taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur des parts détenues par la FGM et sur le prêt hypothécaire.

Risque de change

Une tranche des placements de la FGM et des placements du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal dans lequel la FGM détient des parts est investie dans des actions et des participations dans des fonds communs d'actions étrangères. Ces placements sont donc exposés aux fluctuations des devises. Il en est de même pour les revenus gagnés afférents à ces placements.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle du fait qu'une tranche des placements du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal dans lequel la FGM détient des parts est investie dans des fonds de revenus fixes détenant des obligations et des débentures. De ce fait, il y a un risque qu'un émetteur d'obligations ou de débentures ne s'acquitte pas de ses obligations envers un fonds à revenus fixes, ce qui aurait ultimement une incidence sur l'actif de la FGM.

12. Engagement

En vertu d'un bail, la FGM doit acquitter les dépenses annuelles liées à l'occupation de locaux. Sur une base annuelle, l'engagement est d'environ 115 000 \$ jusqu'en 2024.